

Guide de rédaction pour les travaux de séminaire et les travaux de fin d'étude

Introduction

Ce guide d'accompagnement a pour but de vous aider dans la rédaction d'un travail de séminaire ou d'un travail de fin d'étude (travail de Bachelor ou travail de Master) effectué au sein de la Chaire d'économie publique. Le présent document définit les exigences à respecter en termes de contenu et de forme selon le type de travail que vous désirez effectuer (séminaire, Bachelor, ou Master). De plus, il précise la démarche que vous devez entreprendre avant de vous lancer dans la rédaction.

Tout travail écrit doit être conforme aux dispositions du règlement de la Faculté des Sciences économiques et sociales sur l'organisation des études et des examens à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg du 19 mai 2014, ainsi qu'aux règlements sur l'octroi des Bachelor of Arts du 28 mai 2018 et sur l'octroi des Master of Arts du 18 février 2009. De plus amples informations sont disponibles sur le site de la Faculté (www.unifr.ch/ses/).

Le plagiat signifie la copie conforme de textes ou de parties de texte écrits par un autre auteur, sans indication d'une source ou référence. Cette pratique va à l'encontre de l'honnêteté scientifique et n'est donc pas acceptée. Elle sera sanctionnée par le rejet immédiat et définitif du travail. Des contrôles seront effectués.

Enfin, n'oubliez pas que vous écrivez pour être lu. Votre texte doit être compréhensible et lisible, vos arguments clairement exposés. N'oubliez pas la règle de base : 1 paragraphe = 1 argument. Un travail court avec vos arguments clairement exposés et condensés est préférable à un travail plus long contenant des discussions prolongées qui ne sont pas expressément liées à votre sujet.

Prérequis et attentes

Pour pouvoir effectuer un *travail de séminaire*, ou un *travail de Bachelor*, auprès de la Chaire d'économie publique, il est fortement recommandé d'avoir suivi au moins un des deux cours d'économie publique. Concernant la rédaction d'un *travail de Master*, il est de plus fortement recommandé d'avoir suivi l'un ou l'autre cours de niveau Master offert par la Chaire. En cas de circonstances particulières, vous pouvez toujours vous adresser au Professeur.

Des connaissances des concepts microéconomiques, macroéconomiques et des outils économétriques sont indispensables. Plus généralement, nous attendons de votre part les compétences suivantes : capacités d'analyse et de synthèse, capacité de recherche d'informations pertinentes, curiosité et motivation.

Le niveau des attentes dépend du type de travail que vous effectuez.

Travail de séminaire :

Un travail de séminaire consiste en une présentation structurée et critique d'une problématique basée sur les outils de l'analyse économique. Il nécessite l'utilisation de la littérature scientifique. Un travail de séminaire compte au *maximum* 20 pages (sans les annexes).

Travail de Bachelor :

Cherchant à apporter une réponse à une question de recherche précise, un travail de Bachelor fournit une analyse scientifique basée sur les outils économiques. Après le développement des idées théoriques défendues, le travail doit comporter une partie empirique visant à tester les hypothèses avancées. L'utilisation des méthodes économétriques de base y est appropriée. Un travail de Bachelor compte au *maximum* 50 pages (sans les annexes).

Travail de Master :

Egalement construit autour d'une question de recherche précisément définie, un travail de Master fournit une analyse scientifique approfondie et détaillée. Le travail doit comporter une partie empirique faisant usage des outils économétriques. Un travail de Master compte au *maximum* 60 pages (sans les annexes).

Planification et déroulement du travail

Généralement, la Chaire d'économie publique ne propose pas de liste de sujets à disposition des étudiant·e·s. C'est à vous de proposer une idée précise de recherche et de contacter le Professeur et/ou l'assistant·e pour fixer un premier entretien durant lequel votre projet sera discuté. Lors de ce premier entretien, il est impératif d'avoir déjà réfléchi à un sujet et à une hypothèse de travail concrète et d'avoir déjà effectué une première recherche de littérature.

Suite au premier entretien, vous rédigez une proposition présentant les lignes directrices de votre projet sur quelques pages (1 à 2 pages pour un travail de séminaire, 3 à 5 pages pour un travail de Bachelor ou de Master). Cette proposition comprend les éléments suivants :

titre provisoire, question de recherche, méthodologie, contexte, outils théoriques, plan provisoire, bibliographie sommaire ; pour les travaux de Bachelor et de Master, les données utilisées et la stratégie empirique. Cette proposition est discutée et doit être acceptée par le Professeur avant d'entamer la rédaction.

La correction se fait sur la base de la version finale. Nous restons cependant à disposition durant toute la durée de rédaction. Lors d'éventuels entretiens, il est fortement conseillé de prendre des notes.

Il n'appartient pas au superviseur de fixer des délais pour l'accomplissement du travail, c'est une tâche qui vous incombe. Il existe cependant des délais réglementaires fixés par la Faculté. En général, le délai pour pouvoir participer à la cérémonie de remise des diplômes de l'année en cours se situe en mai. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site internet de la Faculté (www.unifr.ch/ses/).

Recherches bibliographiques

La recherche bibliographique fait partie intégrante de votre travail. Ce n'est pas une tâche du superviseur.

Il est impératif de s'assurer de la qualité des sources auxquelles vous faites référence. Dès lors, l'utilisation de la littérature scientifique (journaux à comité de lecture) garantit certains standards de qualité. Dans la mesure du possible, basez-vous sur cette littérature.

Quelques exemples de revues scientifiques pertinentes: Quarterly Journal of Economics, Journal of Political Economy, Review of Economic Studies, American Economic Review, Econometrica, Journal of Economic Literature, Journal of Economic Perspectives, Journal of Public Economics, International Tax and Public Finance, Public Choice, etc.

Les deux principales sources d'information sont (i) les bibliothèques et (ii) les ressources électroniques.

Concernant les bibliothèques, commencez par consulter le catalogue fribourgeois de la BCU, mais également le catalogue RERO, qui donne accès aux autres bibliothèques de Suisse romande. Si vous ne trouvez pas un ouvrage indispensable à votre travail, vous pouvez faire une proposition d'acquisition à la bibliothèque (<http://www.unifr.ch/bp2/fr/>, Prestation, Propositions d'achat) ; c'est aussi une occasion pour la bibliothèque d'enrichir ses collections.

Pour les sources électroniques, la Bibliothèque de Pérolles 2 (BP2) propose l'accès à des bases de données en ligne. Si un article n'est pas disponible, parce que l'Université de Fribourg ne possède pas l'abonnement de la revue en question, vous avez même la possibilité de le commander (<http://www.unifr.ch/bp2/fr/>, Prestation, Livraisons d'articles). Des services comme Google Scholar (<http://scholar.google.ch/>), econlit (<http://www.aeaweb.org/econlit/> - accessible par les ordinateurs de la bibliothèque), ou JSTOR (<http://www.jstor.org/>) sont également de bons moyens pour chercher des articles par mots-clés.

Internet est également une source d'information très intéressante. Cependant, il faut vous assurer de la crédibilité des sites que vous citez, ainsi que de leurs sources. Par exemple, l'encyclopédie Wikipedia ne doit être utilisée qu'exceptionnellement dans votre bibliographie.

Exigences formelles

Un travail de séminaire, de Bachelor, ou de Master, est un travail académique. Le texte doit être structuré. Le style, l'orthographe et la ponctuation doivent être soignés. De même, sa forme ne doit pas être négligée et doit respecter certains standards.

Le document doit respecter les dispositions suivantes:

- Police: Arial 10, Time Roman 12, Calibri 12 ou équivalent;
- Interligne : 1.5;
- Marges: Haut 2.5cm, Gauche 3, Droite 2.5, Bas 2.5, En-tête 1, Pied de page 1.5;
- Numérotation des pages; la numérotation commence à l'introduction, la page de titre, la table des matières, les tables des tableaux et des figures et le résumé (250 mots au maximum) sont numérotés en chiffres romains.
- Chaque chapitre est organisé selon le système numérique suivant:

1 Chapitre

1.1 Section

1.1.1 Sous-section

Sous-titres des sections

- La table des matières (à insérer après la page de titre) respecte cette même numérotation mais ne mentionne pas les sous-titres des sections.
- Les tableaux, figures et schémas sont numérotés, selon la formule Tableau 1, Figure 1, etc. Ils portent tous un titre explicite et indiquent la source même s'ils ont été élaborés par l'auteur.

Une liste des tableaux et des figures est placée après la table des matières.

- les formules mathématiques pertinentes sont à séparer du texte et toutes les variables y sont indiquées en caractères italiques. Toutes ces équations sont suivies d'un numéro entre parenthèses formé par le numéro progressif de l'équation (afin d'y faire référence dans le texte). Des formules courtes et moins importantes peuvent être intégrées dans le texte.
- Les références bibliographiques sont notées dans le texte. Soit les auteurs sont mentionnés à la fin de l'argument sous la forme (Alesina et Passarelli, 2014 : 150-152), soit directement dans le texte sous la forme « Alesina et Passarelli (2014 : 150-152) proposent que ... ». Toutes les références sont répertoriées en fin du mémoire dans une liste des références, par ordre alphabétique d'auteurs, dans la forme suivante:

- pour les livres:

Tresch, R.W. (2008), *Public Sector Economics*, Palgrave MacMillan, New York.

- pour les articles :

Alesina, A. and Passarelli, F. (2014), "Regulation versus taxation", *Journal of Public Economics*, vol. 110, pp. 147-156.

- pour les citations dans le texte:

Les citations dans le texte sont mises entre guillemets. Cette formulation évite le plagiat. Si vous souhaitez traduire la citation, ce qui n'est pas souhaitable, vous devez indiquer « ma traduction: citation traduite ».

- pour les ressources web¹:

Indication du site et de l'adresse web permettant au superviseur de retrouver rapidement la source, avec indication de la date de consultation.

¹ Pour raccourcir les adresses URL que vous utilisez dans votre bibliographie, vous pouvez utiliser <https://bitly.com/> ou <https://tinyurl.com/> ou autres.

Conclusion

Toute l'équipe de la Chaire d'économie publique vous souhaite un excellent travail et se tient à votre disposition pour des questions ou des compléments d'informations. N'hésitez pas à nous faire part de vos éventuels commentaires ou critiques sur ce guide.

Travail de Séminaire / Travail de Bachelor / Travail de Master

Titre du Travail

sous la direction du Prof. Mark Schelker, ass. Xx Xx

Chaire d'économie publique

Prénom, Nom

Fribourg, le...

Votre adresse

e-mail

No postal et commune

Téléphone